



VINCENNES

# info

N° 765 AVRIL 2020



À LA UNE

## VINCENNES À L'HEURE DU CORONAVIRUS

DANS CE NUMÉRO ÉGALEMENT, RETOUR SUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES



# MERCI !

AU PERSONNEL SOIGNANT  
ET PROFESSIONNELS DE SANTÉ,

À TOUS CEUX QUI PRENNENT SOIN  
DE NOS AÎNÉS ET DES PLUS FRAGILES,

AUX AGENTS MUNICIPAUX,

AU PERSONNEL DES MAGASINS D'ALIMENTATION,

AUX POLICIERS, POMPIERS ET MILITAIRES,

AUX AGRICULTEURS ET PRODUCTEURS,

AUX ROUTIERS ET TOUS CEUX QUI ASSURENT  
L'APPROVISIONNEMENT DES DENRÉES,

À TOUS CEUX QUI PARTICIPENT  
À LA SOLIDARITÉ, L'ENTRAIDE ET  
LA CONTINUITÉ DES SERVICES INDISPENSABLES,

**POUR EUX, POUR VOUS ET POUR VOS PROCHES,  
RESTEZ CHEZ VOUS.**



## CHARLOTTE LIBERT-ALBANEL

Maire de Vincennes  
Vice-présidente du Territoire  
Paris Est Marne & Bois

« *En ces temps difficiles, soyez assurés de notre mobilisation sans faille et de notre engagement de tous les instants au service de Vincennes et des Vincennois.* »

**D**epuis plusieurs semaines maintenant, nous sommes confrontés à la crise sanitaire qui touche notre pays, l'une des plus graves que nous ayons à subir depuis la Seconde Guerre mondiale.

En tant que Maire de Vincennes, **il est de mon devoir d'agir pour vous protéger : assurer la santé et la sécurité de tous en ces circonstances est la première de mes préoccupations.**

Face à cette situation exceptionnelle, avec l'aide de mon équipe municipale et le concours des services de la Ville dont je tiens à saluer l'engagement, le professionnalisme et le sens de l'intérêt général, nous avons mis en œuvre en quelques jours les mesures indispensables qu'impose la situation : nous avons pris soin d'adapter notre administration afin de préserver nos agents du risque sanitaire tout en assurant la continuité du service public dans ses missions les plus nécessaires au quotidien, nous avons organisé l'accueil des enfants des personnels soignants afin de leur permettre d'être totalement disponibles dans l'exercice de leurs missions, nous avons mis en place tous les dispositifs de solidarité afin de veiller à n'oublier personne face à la difficulté du confinement pour les plus fragiles d'entre nous, nous avons déployé nos forces de police afin d'assurer le respect des règles édictées par les services de l'État.

Pour autant, sans le soutien et la mobilisation des Vincennes et des Vincennois, tous ces efforts ne suffiront pas à surmonter cette épreuve. Je suis fière de constater que vous êtes au rendez-vous de cet appel à

la responsabilité collective. Qu'il s'agisse du respect des consignes sanitaires, de l'entraide entre voisins ou des élans de civisme répondant à la sollicitation des bonnes volontés, **la solidarité chère au cœur des Vincennois et ancrée dans l'ADN de notre ville s'est une nouvelle fois mise en action.**

**Votre engagement à nos côtés dans l'adversité traduit votre confiance ;** une confiance que vous nous avez largement renouvelée dimanche 15 mars en permettant à la liste *Avec vous pour Vincennes*, que j'ai l'honneur de conduire, d'être élue dès le premier tour des élections municipales avec 54,61 % des voix.

**Je tiens à remercier les nombreux Vincennois qui nous ont une nouvelle fois témoigné leur soutien.** Ce résultat légitime l'action que nous menons depuis plusieurs années et nous donne crédit pour l'avenir. Avec 34 sièges au Conseil municipal, nous disposons d'une majorité solide qui nous permettra, une fois l'urgence de la situation passée, de mettre en œuvre avec enthousiasme et détermination le projet que nous vous avons présenté tout au long de ces dernières semaines et pour lequel vous nous avez choisis.

**Votre confiance nous honore et nous oblige.** Elle appelle aussi et surtout notre responsabilité. En ces temps difficiles, soyez assurés de notre mobilisation sans faille et de notre engagement de tous les instants au service de Vincennes et des Vincennois.

**Ensemble, aidons collectivement notre ville et notre pays à surmonter cette épreuve ! ■**

## VINCENNES INFO

AVRIL 2020 - N° 765

DÉPÔT LÉGAL : AVRIL 2020

ISSN 0994-8864

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

CHARLOTTE LIBERT-ALBANEL

RESPONSABLE DE LA RÉDACTION

VALÉRIE BAUCHOT

CHARGÉE D'ÉDITION

BLANDINE BONNEL

PHOTOGRAPHIES

HUGO LEBRUN

ANNE-CHARLOTTE COMPAN

SERGE GUILLEMOT / BROOKLYN STUDIO

RÉDACTION

HÔTEL DE VILLE - BP123

94304 VINCENNES CEDEX

MAIRIE DE VINCENNES - 01 43 98 65 00

VINCENNES INFO : 01 43 98 65 73

REDACTION@VINCENNES.FR

FAX : 01 43 98 65 73

PUBLICITÉ

TÉL. : 01 43 98 65 73

CRÉATION

BUILDORZER

MISE EN PAGE

SCOOP COMMUNICATION

NUMÉRO UNIQUEMENT TÉLÉCHARGEABLE

sur vincennes.fr





Hôtel de ville

# VINCENNES À L'HEURE DU CORONAVIRUS

La situation est sans précédent : face à l'épidémie de Covid-19, la France, comme d'autres pays avant elle, a mis en place le 16 mars des mesures de confinement destinées à limiter la propagation du coronavirus. Le point sur les mesures prises à Vincennes et les implications au quotidien de ce dispositif.

## INFOS PRATIQUES

Attestation de déplacement  
dérogatoire : [www.gouvernement.fr](http://www.gouvernement.fr)

Questions-réponses sur les mesures  
de restriction : [www.gouvernement.fr](http://www.gouvernement.fr)

Informations, recommandations  
et mesures sanitaires :  
[www.gouvernement.fr](http://www.gouvernement.fr)

Ces documents sont également  
disponibles sur [www.vincennes.fr](http://www.vincennes.fr).

Le 16 mars dernier, le Chef de l'État annonçait aux Français la décision de confiner la population, pour une durée initiale de 15 jours qui a ensuite été renouvelée. Cette disposition fait partie de différentes mesures décidées par le Gouvernement afin de lutter contre la propagation du coronavirus et qui ont été peu à peu complétées. À l'heure où nous écrivons ces lignes, impossible de donner une date de fin pour ces dispositifs, dont la durée dépendra de l'expansion de l'épidémie, mais aussi de l'efficacité du respect de ces impératifs par chacun de nous. Pour rappel, seuls sont autorisés les trajets nécessaires pour faire ses courses, se soigner, ou travailler... avec discipline (1 mètre de distance entre chaque personne). Toute infraction à

l'obligation de confinement pourra dès lors être sanctionnée par la police nationale ou par la police municipale. Attention, l'usage du vélo pour une activité physique de loisir est par exemple proscrit (il peut en revanche être utilisé pour se rendre au travail ou aller faire ses courses si le commerce n'est pas accessible à pied).

L'accès aux commerces encore ouverts (liste des activités autorisées) doit se faire en respectant les « gestes barrières » et la distance préconisée. Les usines fonctionnant parfaitement, tout comme les circuits de distribution, il n'y a pas lieu de surconsommer des produits de première nécessité au risque de provoquer une pénurie à court terme.



• Respectez les consignes de distanciation lorsque vous faites la queue pour les magasins d'alimentation.



## PETITE ENFANCE

L'ensemble des structures municipales Petite enfance (crèches, haltes-jeux, relais d'assistantes maternelles) sont fermées depuis le lundi 16 mars et jusqu'à nouvel ordre. Bien entendu, les journées de fermeture ne seront pas facturées aux familles.

• Afin de permettre aux personnels soignants d'être disponibles en cette période délicate, une crèche et un groupe scolaire (maternelle et élémentaire) ont été ouverts pour y accueillir quotidiennement près d'une cinquantaine d'enfants grâce aux professionnels de la petite enfance, animateurs et enseignants qui se sont portés volontaires. Recensés par la Préfecture, les parents concernés se sont vus adresser une communication spécifique et personnalisée.

• Le saviez-vous ? Afin de permettre aux résidents des Établissements d'Hébergement pour Personnes âgées de rester dans leurs chambres, la Ville a prêté aux EHPAD les plateaux et échelles de service des restaurants scolaires le temps du confinement.

## ENFANCE / JEUNESSE

Depuis le 16 mars ce sont également les écoles et l'ensemble des établissements scolaires qui sont fermés aux enfants, et jusqu'à nouvel ordre. Les accueils de loisirs, l'ensemble des temps périscolaires et la restauration scolaire sont également fermés aux enfants durant les mêmes dates. Cette fermeture inclura les vacances de printemps. Ces prestations non assurées et réservées préalablement par les familles ne leur seront bien sûr pas facturées.

Le séjour de vacances de printemps prévu à Habère-Poche et le mini-séjour sont annulés. Bien entendu, les familles ayant déjà réglé ces prestations seront remboursées. Concernant le séjour d'été quant à lui, les inscriptions sont prolongées jusqu'au 30 avril, plus d'info sur l'espace famille. Les espaces Jeunes et le Carré sont fermés jusqu'à nouvel ordre.

## SENIORS

Toutes les animations organisées par la Ville à destination des seniors ont dû être annulées. Dès le vendredi 13 mars, les services

sociaux ont procédé à l'appel régulier des personnes enregistrées sur les fichiers des personnes isolées. Cela est l'occasion de faire un point avec elles sur leur état de santé et leur situation. De plus, toutes les structures d'aide à la personne ont été mobilisées afin d'assurer leurs activités en faveur du maintien à domicile de nos aînés.

## CULTURE / SPORTS / ASSOCIATIONS

L'ensemble des spectacles a dû être annulé, de même que les manifestations et animations associatives, qu'elles soient culturelles, sportives, ou autres. L'Espace Sorano, la Médiathèque et le Conservatoire ont fermé leurs portes. Les élèves du Conservatoire ont reçu pour leur part des informations individuelles concernant leur cursus. Par ailleurs les préinscriptions sont ouvertes jusqu'au 7 mai, toutes les infos sur vincennes.fr. Le Dôme ainsi que les différents équipements sportifs de la Ville sont fermés.

## DÉMARCHES

Plus particulièrement durant cette période, nous vous invitons à procéder à vos

démarches administratives en ligne. Le Centre administratif, Cœur de Ville et la Maison des associations n'accueillent plus de public. L'Hôtel de ville reçoit uniquement les usagers sur rendez-vous pour les urgences (01 43 98 65 00, appels de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h), telles que naissances, décès et, dans certains cas d'urgence après validation par la préfecture, papiers d'identité. Dans tous les cas, il est impératif d'appeler avant de se déplacer.

Les mariages prévus sont reportés ; seules sont célébrés dans la plus stricte intimité les unions ayant un caractère d'urgence spécifique.

L'espace Pierre-Souweine est quant à lui ouvert uniquement dans le cadre du Service d'aide médicale initiale (SAMI).

### MARCHÉS AUX COMESTIBLES

Maintenus dans un premier temps afin de favoriser la multiplicité des points d'approvisionnement et d'éviter une fréquentation trop dense des supermarchés, les marchés ont été fermés à la demande du Gouvernement à compter du 24 mars. Après l'organisation d'une solution alternative provisoire de livraison à domicile et en point de retrait, le Maire Charlotte Libert-Albanel a, avec le soutien du sénateur Laurent Lafon, demandé au Préfet la possibilité d'organiser à Vincennes un marché de substitution. Limité en nombre de commerçants, organisé en sens unique avec des distances de sécurité renforcées, la mise à disposition de gel hydro-alcoolique, il accueillera les clients chaque vendredi matin de 8h à 12h (liste de commerçants présents sur place à l'entrée et sur vincennes.fr).

En ce qui concerne les commerces alimentaires sédentaires, certaines enseignes ont mis en place des dispositifs afin de donner la priorité aux seniors ou aux personnels soignants : initiatives recensées sur vincennes.fr

### PARCS ET JARDINS

Les parcs et jardins sont fermés, et les aires de jeux pour enfants sont interdites.

### CIMETIÈRES

Les cimetières sont fermés et leur ouverture limitée aux seuls convois funéraires.

Seules les personnes appartenant au premier cercle familial du défunt peuvent se rendre aux cérémonies. Le cimetière est ouvert le temps strictement nécessaire à l'inhumation.

### LA POSTE

À l'heure où nous écrivons ces lignes, tous les bureaux de poste sont fermés. Celui de Vincennes centre (avenue du Château) a fermé ses portes le 23 mars suite à la mise en quatorzaine de son personnel. Il devrait rouvrir le 6 avril. Néanmoins, il est rappelé qu'en dehors des besoins professionnels et des opérations bancaires de La Banque postale, le fait de se rendre à la Poste pour des opérations ordinaires n'est pas un motif de déplacement dérogatoire valable. Pour les colis et plis en instance, la durée de validité du retrait sera, d'après nos informations, prolongée à la fin de la période de confinement.

### ENCOMBRANTS, DÉCHETS

Le service de collecte des encombrants n'est pas assuré. Chacun est plus que jamais appelé au civisme afin d'éviter la formation de dépôts

sauvages dans nos rues.

Le service de ramassage des bacs de collecte est maintenu à ce jour au rythme habituel.

L'association le Relais n'assure plus la collecte de vêtements dans les containers prévus à cet effet.

Les déchetteries mobiles sont supprimées.

À ce jour, les déchetteries fixes du Territoire (Champigny-sur-Marne, Saint-Maur-des-Fossés, Nogent-sur-Marne et Fontenay-sous-Bois) restent ouvertes.

### STATIONNEMENT

Le stationnement est gratuit en résidentiel et en rotatif. Toutes ces mesures et leurs effets sont mis à jour quotidiennement sur vincennes.fr, n'hésitez pas par solidarité à les imprimer à l'intention des personnes isolées ne disposant pas d'internet.

Nous comptons sur votre implication pour respecter rigoureusement les mesures annoncées. La mobilisation contre le coronavirus doit être à la fois individuelle et collective. Nous savons pouvoir compter sur la participation civique de chacune et chacun pour appliquer, au quotidien, les « gestes barrières » et mesures d'hygiène qui permettront de réduire la propagation du virus. ■

### LES CONSIGNES DE DISTANCIATION :

- Stopper les salutations physiques (poignée de mains, bise).
- Se laver les mains très fréquemment.
- Tousser, éternuer dans son coude.
- Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter dans une poubelle fermée.
- Port du masque pour les personnes malades ou présentant des symptômes.
- Se tenir à bonne distance des autres personnes (environ un mètre minimum).



Dans les espaces non clos comme ailleurs, les aires de jeux sont interdites. Chacun doit avec civisme se conformer à cette mesure.

## SOLIDARITÉ

## RESTONS UNIS !

**PENSEZ À VINCENNES ANNONCES !**

Pensez au site [vincennesannonces.fr](http://vincennesannonces.fr) : il vous permet de vous mettre en relation, sous votre responsabilité individuelle, pour toute action de solidarité de voisinage : portage de courses, prise de nouvelles des personnes isolées ou vulnérables, activités à distance, partage d'expériences et de conseils... Gardez en tête que l'objectif de ces mesures reste néanmoins de limiter les regroupements, notamment d'enfants.

À l'école Roland-Vernaudon, les enfants des personnels soignants adressent un message à leurs parents et à tous ceux qui font face à l'épidémie pour sauver nos vies ! #RestezChezVous

Par ailleurs, les assureurs, par l'intermédiaire de la Fédération française de l'assurance, ont pris l'engagement de conserver en garantie les contrats des entreprises en difficulté en cas de retard de paiement à la suite de la pandémie, et ce pour toute la durée de la période de confinement.

**PLATEFORME DE RENFORT**

Devant l'urgence de la situation, l'Agence régionale de santé d'Île-de-France lance un appel à la mobilisation via l'engagement volontaire. Toute personne travaillant ou ayant travaillé dans le domaine de la santé peut ainsi s'inscrire sur la plateforme [www.renfort-covid.fr](http://www.renfort-covid.fr) pour venir en soutien des équipes en première ligne. Grâce à l'application mobile Medgo, les établissements de santé et médico-sociaux pourront exprimer leurs besoins et avoir accès à leurs profils pour les solliciter en renfort.

**QUELLES AIDES POUR LES ENTREPRISES ?**

Afin de répondre aux principales questions que se posent les entreprises franciliennes, la Région Île-de-France vient de mettre à disposition un document récapitulatif des aides de l'État, de la Région et de la BPI France : report des échéances, filet de sécurité pour les entreprises TPE/PME de moins d'un million d'euros de chiffre d'affaires, maintien des compétences et du niveau de revenu des salariés, renouvellement des lignes de crédit à court terme, consolidation de la trésorerie à moyen terme, dialogue avec les banques, aide en cas de conflit avec les fournisseurs, réflexion sur la sécurisation de l'approvisionnement à long terme, marchés publics (les risques si les engagements ne sont pas honorés). Consulter aussi la brochure Foire aux questions disponible sur [vincennes.fr](http://vincennes.fr) rubrique actualité.

**SOLIDARITÉ ENTRE VOISINS**

La Ville vous propose une affiche à disposer dans votre hall d'entrée d'immeuble/résidence pour faciliter l'entraide entre voisins. Elle est disponible en PDF sur [www.vincennes.fr](http://www.vincennes.fr). Au sein des services municipaux, la Direction de la Vie sociale a généré l'adresse mail [dvs@vincennes.fr](mailto:dvs@vincennes.fr) pour recueillir les propositions d'aide. Les volontaires sont ensuite mis en relation avec une personne isolée, âgée ou handicapée ayant besoin d'aide pour ses courses/achats de médicaments.

Des Vincennois ont par ailleurs monté un réseau d'entraide entre voisins, soutenu par la Ville. Pour en savoir plus : <http://akapadre.free.fr/covid19>

Et pour que chacun puisse prendre sa part dans cette mobilisation générale, le Gouvernement lance la Réserve civique COVID-19 [jeveuxaider.gouv.fr](http://jeveuxaider.gouv.fr). Sur cette plateforme, il est également possible de déposer des offres de mission si vous faites partie d'une structure qui a besoin d'aide.

**REGISTRE DES PERSONNES ÂGÉES OU ISOLÉES**

De plus, un formulaire de demande d'inscription sur le registre nominatif destiné aux personnes âgées de plus de 65 ans (60 ans en situation de dépendance) et aux personnes adultes handicapées est à votre disposition sur le compte citoyen.

**CONSEIL DE PRUDENCE**

Attention ! Nous sommes informés que dans plusieurs villes, des personnes mal intentionnées se présentent en prétendant être envoyées par les services publics pour proposer des services de désinfection des appartements. C'est totalement faux et il s'agit là d'une technique de vol par ruse. N'hésitez pas à prévenir les personnes âgées ou isolées de votre entourage.

Mis en place dans le cadre du Plan départemental d'alerte et d'urgence en cas de risques exceptionnels, ce registre relève du Décret n° 2004-926 du 1<sup>er</sup> sept. 2004 pris en application de l'article L 121-6-1 du Code de l'Action sociale et des familles.

Un accusé de réception vous sera transmis dans les 8 jours. À défaut d'opposition la réception de l'accusé de réception vaut confirmation. À tout moment néanmoins, votre inscription peut être supprimée à votre demande. ■

**NON, LES ANIMAUX DOMESTIQUES NE PROPAGENT PAS LE #COVID19**

Les équipes des refuges indépendants restent totalement mobilisées pour la prise en charge et les soins aux animaux.

LES ÉTUDES MENÉES PAR L'OMS, DE L'OIE ET DE L'ANSES N'ONT RECENSÉ AUCUNE CONTAMINATION D'UN ANIMAL DE COMPAGNIE (CHIEN OU CHAT)

1270 ASSOCIATIONS DE PROTECTION ANIMALE



# VINCENNES

## DURANT LE CONFINEMENT

**R**etour en images sur Vincennes durant les premiers jours du confinement. Mis en place par le Gouvernement le 16 mars dernier pour lutter contre le Covid-19, ce dispositif exige de tous les citoyens qu'ils restent chez eux et ne se déplacent qu'en cas de réelle nécessité. C'est collectivement et en prenant chacun nos responsabilités que nous pourrions parvenir à contenir le coronavirus : respect du confinement, distances de sécurité dans les queues pour les courses alimentaires, solidarité de voisinage... Malheureusement cependant, les consignes n'ont pas

toutes été immédiatement respectées et la police a dû effectuer de nombreux contrôles – une tâche impossible à mener simultanément et de manière exhaustive sur l'ensemble du territoire municipal. Le civisme impératif a cependant été généralement au rendez-vous ; et, comme partout en France, de nombreux Vincennois se sont en outre mobilisés pour applaudir quotidiennement à 20 h tout le personnel soignant qui œuvre avec dévouement et dans des conditions difficiles pour soigner les personnes atteintes. Sauvez des vies, restez chez vous ! ■







# ÉLECTIONS MUNICIPALES : LA LISTE DE CHARLOTTE LIBERT-ALBANEL ÉLUE DÈS LE PREMIER TOUR

Comme en 2014, les Vincennois se sont prononcés dès le premier tour des élections municipales. Avec 54,61 % des voix, la liste Avec vous pour Vincennes conduite par Charlotte Libert-Albanel est arrivée en tête ce dimanche 15 mars, recueillant 34 sièges.

Le premier tour des élections municipales, comme partout ailleurs, s'est déroulé dans le contexte particulier de l'épidémie du Covid-19, à la veille de la fermeture des écoles et de l'annonce du confinement. Conformément aux annonces du Premier ministre, le nouveau Conseil municipal devrait se réunir pour la première fois d'ici l'été pour désigner le maire et ses adjoints. Dans cette attente, Charlotte Libert-Albanel et ses adjoints sur le mandat précédent assurent bien entendu la continuité de la vie municipale.

## LE CALCUL DU NOMBRE DE SIÈGES

Le Conseil municipal à Vincennes compte 43 sièges. Le mode de scrutin combine les règles du scrutin majoritaire à 2 tours et celles du scrutin à la proportionnelle : la moitié des sièges (22) est automatiquement attribuée à la liste ayant recueilli le plus de voix.



Légende

©Brooklyn Studio

Les autres sièges sont ensuite répartis entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés (y compris la liste majoritaire), à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne. Pour ce faire, il faut d'abord déterminer le

quotient électoral (nombre de suffrages exprimés / nombre de sièges restant à répartir), puis diviser par ce quotient le nombre de voix obtenues par chaque liste. Le résultat arrondi à l'entier inférieur correspond au nombre de sièges à attribuer. ■

## RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Inscrits : 32 002

Votants : 12 447

Bulletins blancs : 135

Bulletins nuls : 336

Suffrages exprimés : 11 976

Participation : 38,89 %



©Brooklyn Studio

VOIX	%	LISTES ET CANDIDATS
54,61 %	6 541	Avec vous pour Vincennes Conduite par Charlotte Libert-Albanel
22,98 %	2 753	Vincennes Respire Conduite par Christophe Ribet
13,46 %	1 612	Vincennes + Conduite par Florence Gall
8,93 %	1 070	Vincennes à Gauche Conduite par Chantal Balagna-Ranin

# LA COMPOSITION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

## LISTE AVEC VOUS POUR VINCENNES

■ **34 SIÈGES** : Charlotte LIBERT-ALBANEL, Pierre LEBEAU, Céline MARTIN, Éric BENSOUSSAN, Odile SÉGURET, Bruno CAMELOT, Annick VOISIN, Robin LOUVIGNE, Josy TOP, Régis TOURNE, Alida VALVERDE, Mathieu BEAUFRERE, Brigitte GAUVAIN, Laurent LAFON, Cécile BREON, Pierre CHARDON, Muriel RUFFENACH, Alexis MICHON, Ludmila KAMINSKA, Alain BONAVENTURE, Marie-Hélène BOILOT, Pierre GIRARD, Lucie-Anna ODDON, Bertrand PITAVY, Claire SERVIAN, Mamédi DIARRA, Anja VALERO, Nicolas LECOMTE, Isabelle POLLARD, Dan BOUKOBZA, Giulietta RANIERI, Frédéric LEROY, Marie-Madeleine ALBERT-MORELLI, Jean-Pierre MOULY.

## LISTE VINCENNES RESPIRE

■ **5 SIÈGES** : Christophe RIBET, Muriel HAUCHEMAILLE, Quentin BERNIER-GRAVAT, Annick LE CALVEZ, Olivier SESTER

## LISTE VINCENNES +

■ **3 SIÈGES** : Florence GALL, François EPINAT, Maria Carolina MEZA CAMPUZANO

## LISTE VINCENNES À GAUCHE

■ **1 SIÈGE** : Chantal BALAGNA-RANIN

### RUBRIQUE « DÉMOCRATIE LOCALE »



Chaque mois, la rubrique **Démocratie locale de Vincennes Info** vous permet de retrouver les tribunes des groupes qui composent le Conseil municipal. Cet espace d'expression libre est réparti entre les différents groupes suivant les prescriptions définies par le règlement du Conseil municipal. Qui dit nouveau Conseil municipal dit nouveaux groupes et nouveau règlement : celui-ci devra fixer dans les prochaines semaines la place attribuée à chaque groupe pour s'exprimer ; la publication de ces tribunes est donc provisoirement suspendue, le temps de l'élaboration de ce nouveau règlement.

## Verbatim

**J**e tiens à remercier chaleureusement les Vincennes et les Vincennes pour la confiance qu'ils nous ont une nouvelle témoignée. Ce résultat constitue pour mes colistiers et moi-même à la fois une immense fierté et une grande responsabilité.

Ce score prouve que le sens de l'intérêt général qui nous a animés et l'ambition que nous portons au service des Vincennes sont des valeurs auxquelles vous êtes profondément attachés. Il prouve encore que vous avez été sensibles à la qualité de notre bilan et à la sincérité de notre démarche. Il témoigne enfin de votre adhésion au projet ambitieux et pragmatique, innovant et réaliste que nous vous avons proposé et que nous nous attacherons à mettre en œuvre dans la transparence et avec sérieux. Ce résultat nous oblige pour les 6 ans à venir : ensemble nous préserverons la singularité de notre ville tout en travaillant à l'adapter aux enjeux de demain. Nous ferons de Vincennes une ville encore plus dynamique et attractive qui favorise l'essor de ses commerces, nous renforcerons la vitalité de ses associations et le foisonnement des activités culturelles dans tous les quartiers ; une ville accueillante, inclusive et attentive aux autres où chacun ait sa place et puisse s'épanouir ; une ville sûre où il fait bon vivre, dans un cadre de vie serein adapté aux nouveaux usages ; une ville soucieuse de l'environnement et préparée aux changements climatiques, qui favorise la transition écologique et le bien-être de ses habitants ; une ville aux finances saines, qui ait les moyens de ses ambitions tout en préservant les Vincennes d'une pression fiscale trop lourde.

La future majorité municipale élira dans quelques semaines son nouveau Maire et se mettra au travail pour mener à leurs termes les engagements que nous avons pris devant vous. Je souhaite aussi saluer la dignité qui a été de mise pendant cette campagne et qui a permis aux Vincennes et Vincennes de faire leur choix de manière apaisée dans le respect des opinions de chacun. Je forme le vœu ce soir que ce respect mutuel continue d'être le garant de notre future collaboration qui sera, je n'en doute pas, constructive.

Notre priorité demeure pour l'heure de nous consacrer pleinement à la gestion de la crise sanitaire que traverse notre pays. Nous restons particulièrement attentifs à l'évolution de la situation et demeurons mobilisés, avec l'ensemble des services de la Ville, afin de mettre en œuvre toutes les mesures que commande cette situation exceptionnelle.

Plus que jamais, vous pouvez compter sur notre énergie, notre enthousiasme et notre détermination pour Vincennes.

**Charlotte LIBERT-ALBANEL**  
Maire de Vincennes

Liste Avec vous pour Vincennes

**L**a liste VINCENNES RESPIRE remercie chaleureusement les Vincennes et Vincennes qui ont fait le choix de nous soutenir et de nous apporter leurs suffrages lors des élections municipales.

Avec 22,98 % des suffrages, nous serons 5 élu.e.s (sur un total de 43) et donc le premier groupe d'opposition : Christophe RIBET, Muriel HAUCHEMAILLE, Quentin BERNIER, Annick LE CALVEZ et Olivier SESTER.

Nous aurons à cœur de vous représenter avec responsabilité en garantissant une opposition constructive, mais déterminée. Ce résultat montre combien les valeurs que nous avons défendues tout au long de la campagne pour une transition écologique et solidaire, plus de démocratie participative, une ville qui respecte la nature ont rencontré un écho favorable. Nous nous engageons évidemment à continuer de défendre ces valeurs tout au long de notre mandat municipal.

Enfin, en cette période exceptionnelle et inédite, nous renouvelons notre message de prudence et de sécurité sanitaire auprès des habitants de Vincennes : prenez soin de vous et des autres, restez à la maison et respectez strictement les consignes de confinement.

Nous exprimons toute notre reconnaissance aux personnels médicaux les premiers sur le front, mais aussi aux fonctionnaires d'astreinte, aux forces de sécurité, aux employés des supermarchés, aux éboueurs et à toutes celles et ceux qui assurent le fonctionnement des services essentiels.

#### **Les élus de la liste Vincennes Respire**

## « Verbatim

**C**hères Vincennes, chers Vincennes, Aujourd'hui, nous avons changé nos vies pour ralentir l'épidémie.

Agissons ensemble pour surmonter cette épreuve et protéger les plus fragiles. Aujourd'hui plus que jamais restons chez nous pour faire de ce moment un souvenir le plus rapidement possible.

Nous tenons à remercier tous les soignants, nombreux à Vincennes, l'ensemble du personnel des maisons de retraites, mais également tous les agents de la Ville de Vincennes et toutes les personnes qui travaillent pour la sécurité, le ravitaillement et la santé de tous. Une fois l'épidémie derrière nous, ce ne sera pas un retour au jour d'avant. Nous devons agir ensemble pour faire de Vincennes une ville réellement solidaire et résiliente.

Dans ce contexte d'épidémie, ce dimanche 15 mars, vous avez été 1 612 à venir voter pour la liste Vincennes +, soit 13,5 % des voix exprimées. Nous vous remercions pour la confiance que vous avez accordée à notre liste. Nous tenons à féliciter ici Charlotte Libert-Albanel qui a été élue avec 54,6 % des voix exprimées.

Nous serons trois à vous représenter au Conseil municipal lorsque la situation permettra son renouvellement. Nous aurons à cœur d'apporter un regard exigeant et constructif, d'agir dans la transparence et d'impliquer les Vincennes tout au long de ce mandat. Nous resterons à votre écoute et à vos côtés pour promouvoir une ville + durable, + solidaire et + citoyenne.

Vous pouvez d'ores et déjà nous contacter par mail [contact@vincennesplus.fr](mailto:contact@vincennesplus.fr).

**Florence GALL, Carolina MEZA  
et François EPINAT**  
Liste Vincennes +

**M**erci aux 1 070 électeurs, soit 8,93 % des suffrages exprimés, qui ont témoigné leur confiance en notre liste « VINCENNES À GAUCHE, pour un front citoyen, écologiste et solidaire ».

Je serai donc votre conseillère municipale dans la continuité des actions menées par mes prédécesseurs.

Fidèles à notre programme électoral, nous continuerons d'informer et de relayer la parole des citoyens afin de construire un mieux vivre ensemble.

Tous, à nos fenêtres, nous applaudissons à 20 h.

De concert, ma rue, mon quartier, Vincennes et alentours rendent hommage au personnel soignant, en première ligne dans la lutte contre le Covid-19.

Nous applaudissons nos professionnels de santé qui œuvrent dans des conditions matérielles indignes d'un système de santé public ; services d'urgence surchargés, absence de matériel de protection, manque de personnel, baisse des budgets de fonctionnement.

Nous applaudissons nos scientifiques mis en danger par un Gouvernement qui refuse à la prévention sa juste valeur : coupes budgétaires et suppression de postes au CNRS. Nous applaudissons leur résistance face à une situation qui aurait pu être contrôlée si la recherche médicale avait continué à bénéficier d'un financement continu depuis 2003, date de l'apparition des premières affections à coronavirus (SRAS et Covid). Nous applaudissons et nous nous préparons à nous rassembler après ce drame collectif pour construire un système où l'argent ne sera plus roi, une société de l'humain d'abord.

#### **Chantal BALAGNA-RANIN**

Liste Vincennes à gauche, pour un front citoyen, écologiste et solidaire

## MÉDECINS GÉNÉRALISTES DE GARDE



Chaque soir, et les dimanches et jours fériés, le SAMI (Service d'accueil médical initial) ouvre ses portes à l'Espace Pierre-Souweine. Dans le cadre d'un motif médical important et en l'absence de symptôme de coronavirus, vous pouvez bénéficier de consultations assurées par un médecin généraliste de permanence, quand le cabinet médical de votre médecin est fermé. Attention, le SAMI n'est en aucun cas un service d'urgence comme à l'hôpital. Ouvert de 20 h à minuit du lundi au vendredi, de 16 h à minuit le samedi, et de 8 h à minuit les dimanches et jours fériés. En cas d'urgence, appelez le 15.

Pour les personnes présentant les symptômes du Covid-19 (fièvre supérieure à 37,5° C, toux, courbatures, fatigue, sensation d'oppression, perte d'odorat et/ou du goût...) : confinement strict  
Si aggravation de l'état (difficulté à respirer, essoufflement...) : appelez le 15

**Médecin de garde – 15 URGENCES – 01 43 98 50 01**  
Hôpital Bégin – 69, avenue de Paris – Saint-Mandé

**Urgences pédiatriques**  
01 44 73 62 05  
Hôpital Trousseau  
26, avenue du docteur Arnold-Netter – Paris

**Urgences bucco-dentaires**  
01 48 52 31 17

## SOLIDARITÉ

### UNE CELLULE MÉDICALE COVID-19 À SAINT-MANDÉ

À l'initiative des médecins libéraux de Vincennes ma ville et Ville de Saint-Mandé et des responsables du SAMI de Vincennes, Saint-Mandé, Fontenay-sous-Bois, en accord avec l'Agence Régionale de Santé en et avec le soutien de l'Hôpital d'Instruction des Armées Bégin, une « cellule médicale COVID-19 » a ouvert au gymnase Roger-Vergne, rue du Commandant Mouchotte à Saint-Mandé. Ce centre est tenu par des médecins libéraux et des infirmières libérales. Tous les professionnels de santé seront invités par leurs collègues afin d'assurer, de façon volontaire, les vacations nécessaires à l'accueil des patients susceptibles d'être contaminés par le coronavirus, dans la zone géographique de Saint-Mandé, Vincennes, Fontenay-sous-Bois et Charenton-le-Pont. Le concours de la Protection Civile a aussi été sollicité. Un nettoyage de désinfection sera effectué quotidiennement dans le centre.

**Attention, les patients potentiels ne pourront se rendre dans cette unité médicale dédiée au Covid-19 que sur :**

- conseil de leur médecin traitant
- envoi par le 15
- envoi par un professionnel de santé : pharmacien, infirmier, kinésithérapeute

Parallèlement, à Vincennes, le SAMI reste ouvert et reçoit en particulier pour toutes les autres pathologies pour lesquelles il peut être indispensable de vous déplacer.

### CROIX-ROUGE

La Croix-Rouge française a lancé le 23 mars dernier un dispositif d'écoute et de livraison solidaire *Croix-Rouge chez vous* pour les personnes vulnérables confinées en situation d'isolement social. En appelant le 09 70 28 30 00, disponible 7 J/7 de 8 h à 20 h, elles pourront bénéficier d'une écoute et d'un soutien psychologique, d'informations sur la situation, mais aussi de la possibilité de commander des produits de première nécessité livrés par des volontaires de la Croix-Rouge.

■ Toutes les informations sur [www.croix-rouge.fr](http://www.croix-rouge.fr)

### DON DU SANG



1 700 dons quotidiens sont nécessaires pour couvrir les besoins en produits sanguins des 280 établissements de santé franciliens. C'est pourquoi, malgré la situation de confinement la collecte de sang organisée le 6 avril de 14 h 30 à 19 h 30 dans la salle des fêtes de l'Hôtel de ville est maintenue. Vous êtes invités à exprimer votre solidarité si nécessaire pour les malades, en vous inscrivant à partir du 3 avril sur [mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/collecte/liste](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/collecte/liste). L'inscription en ligne est obligatoire et vous devrez vous munir de votre attestation de sortie. Veillez à vous déplacer dans le respect des « gestes barrières » et de la distance préconisée.

■ Pour en savoir plus sur le don du sang, rendez-vous sur [vincennes.fr](http://vincennes.fr) (rubrique santé) ou sur [dondusang.net](http://dondusang.net)



### PHARMACIES DE GARDE

**5 AVRIL**  
PHARMACIE JEANNE D'ARC

2, rue Jeanne-d'Arc – Saint-Mandé

**12 AVRIL**  
PHARMACIE TASSEEL ESPACE PHARMA

98, avenue du Général-de-Gaulle – Saint-Mandé

**13 AVRIL**  
PHARMACIE TRAN LY  
17, avenue de Paris – Vincennes

**19 AVRIL**  
PHARMACIE DE L'AVENUE  
95, avenue de Paris – Saint-Mandé

**26 AVRIL**  
PHARMACIE DU ROCHER  
108 bis, avenue du Général-de-Gaulle – Saint-Mandé

**1<sup>ER</sup> MAI**  
PHARMACIE VILLETTE  
2, place Jean-Spire Lemaître – Vincennes

**3 MAI**  
PHARMACIE DE LA GRANDE PLACE  
180, avenue Gallieni – Saint-Mandé

### À NOS LECTEURS

Ce numéro de Vincennes info est disponible uniquement au format numérique, les opérations de distribution n'étant pas envisageables durant le confinement. Si, dans votre voisinage, des lecteurs du mensuel municipal n'ont pas accès à internet, n'hésitez pas à mettre ce numéro à leur disposition !

DU 1<sup>ER</sup> AU 29 FÉVRIER 2020**NAISSANCES**

AUMONT PROSPER Louis ;  
 BONTEMPS Sohan ;  
 BOUËR Line ;  
 CHARFI Sami ;  
 CHERIF Khadidja ;  
 CLÉMENT DEMESSENCE Zoé ;  
 CUZIN Raphaël ;  
 DELBOSC d'AUZON Yann ;  
 DELOUYA Elon ;  
 DERVIEUX LEGENDRE Arthur ;  
 DITCHARLES Maël ;  
 DITCHARLES Malo ;  
 FERRERO Antoine ;  
 GUIVARCH Théo ;  
 HAZAN Tali ;  
 HOFFMANN Manon ;  
 JARDIN Mia ;  
 KADDANI BOUGON Elsa ;  
 KADOUCH Jonas ;  
 KLEZI BABUT Alma ;  
 KUÉTÉ FEKEND Gabrielle ;  
 LEMESLE MOURIER Émile ;  
 LERR SAUVAGE Eliott ;  
 MAUDELONDE CHARRIER Mahaut ;  
 MERCIER Romy ;  
 NIDDAM Ava ;  
 PEKOZ Thaïs ;  
 QEKAÇI Derman ;  
 QEKAÇI Berman ;  
 ROUSSEAU Callie ;  
 TRAN POTTIER Noé ;  
 VONGPRADITH ROMERO Emilio ;  
 ZONGO Aylin.

**MARIAGES**

M. SALOT Frédéric et  
 M<sup>me</sup> BRIAND Anne-Gaëlle ;  
 M. UGER Mathieu et  
 M<sup>me</sup> FROMENTIN Angélique ;  
 M. LESAIN Aurélien et  
 M<sup>me</sup> DOMUN Diya ;  
 M. MITACH Mounir et  
 M<sup>me</sup> AMANGAR Zineb ;  
 M. CHATOUT Amaury et  
 M<sup>me</sup> CHEVALLIER Sophie ;  
 M. COPPET Pierre et  
 M<sup>me</sup> SCHMIDT Aurélia ;  
 M. KOSTRZEWSKI Stanislas  
 et M<sup>me</sup> LALEVÉE Sophie ;  
 M. TAIEB Lévy-ITSHAK  
 et M<sup>me</sup> BITOUN Devorah ;  
 M. LE MEUR Erwan et  
 M<sup>me</sup> CERIANI SEBREGONDI Giorgia ;  
 M. SAAVEDRA KEHR Javier  
 et M<sup>me</sup> LAVOISIER ANAÏS ;  
 M. LEDOUX Bruno et  
 M<sup>me</sup> CHEVALIER Véronique ;  
 M. MAACHI Skandar et  
 M<sup>me</sup> GAUTHIER Brigitte.

**PUBLICATIONS DES MARIAGES  
HORS VINCENNES**

M. LASSAIGNE Baptiste résidant  
 à Allarmont (Vosges) et  
 M<sup>me</sup> BOTTÉ Alexandra  
 résidant à Allarmont (Vosges) ;  
 M. ABULIUS Thomas et  
 M<sup>me</sup> DOUVILLE de FRANSSU Amélie ;  
 M. BILLARD Vincent et  
 M<sup>me</sup> HURTADO PAEZ Mery.

**DÉCÉS**

M. BOUZELLATAT Fares, 38 ans ;  
 M. ALFONSI Ange, François, 70 ans ;  
 RECOLON-DUPONT Guy, 78 ans ;  
 M. DROUIN Vincent, 63 ans ;

**TRANSCRITS À VINCENNES**

M<sup>me</sup> NIAUX Josseline, 88 ans ;  
 M<sup>me</sup> HALARD Anne-Marie, 91 ans ;  
 M<sup>me</sup> MACARIE Anne, 92 ans ;  
 M<sup>me</sup> NIZARD Marie, 80 ans ;  
 M. DIMNET Martial, 70 ans ;  
 M<sup>me</sup> ANTOINE Ginette, 97 ans.

**DÉCÈS**

La rédaction a appris avec tristesse le décès du docteur Jacques Fleury à l'âge de 97 ans, le 24 mars 2020.

Né en 1923, bien connu de nombreux Vincennois, il a exercé sa profession de médecin généraliste (orientation acupuncture et homéopathie) avec passion à Vincennes, depuis son installation en 1950 jusqu'à l'âge de 92 ans.

Il a été conseiller municipal pendant 30 ans (5 mandats), élu successivement en 1971, 1977, 1983, 1989 et 1995 (alors chargé de mission pour les questions médicales et paramédicales). Il était également engagé dans la vie associative, puisqu'il a notamment œuvré au sein du bureau du Cercle amical de Vincennes (tennis). En tant que conseiller municipal, il a notamment siégé de nombreuses années à l'Association vincennoise pour l'Aide à domicile. Père de trois enfants, il était l'époux de M<sup>me</sup> Nicole Fleury, qui a été membre du Conseil des seniors et elle-même très engagée dans la vie associative vincennoise, à travers notamment l'association Espoir et vie contre le cancer du sein. A sa famille et à ses proches, *Vincennes info* adresse ses sincères condoléances.

**CÉRÉMONIES FAMILIALES :  
RAPPEL DES DISPOSITIONS À PRENDRE**

**MARIAGE** : le déplacement des seuls mariés et témoins de leurs domiciles respectifs à la mairie est possible lorsque la célébration du mariage à la date prévue constitue un motif familial impérieux.

**ENTERREMENT / CRÉMATION / INHUMATION** : seules les personnes appartenant au premier cercle familial du défunt peuvent invoquer ce motif familial impérieux. Le cimetière est ouvert le temps strictement nécessaire à l'inhumation (et pas au-delà).

# CORONAVIRUS, TOUS MOBILISÉS, TOUS RESPONSABLES.



## RESTEZ CHEZ VOUS

Limitez vos déplacements au strict nécessaire (santé, alimentation, besoins des animaux domestiques).

Pour toutes les sorties, l'attestation de déplacement est obligatoire. Vous pouvez également présenter cette attestation en version manuscrite.



## PRENEZ DES NOUVELLES DE VOS PROCHES

Restez en contact avec votre famille et vos amis par téléphone.



## LIMITEZ VOS CONTACTS À 5 PERSONNES PAR JOUR

En maintenant 1 mètre de distance et en évitant tout contact physique.